



GRAINE
D'AVENIR
Formation
pour adultes

Certificat de Spécialisation

Diplôme de niveau 4
inscrit au RNCP
Formation Continue

Construction Paysagère

 6 mois

 CFPPA Site des Vaseix

 Sessions régulières

Apprendre un métier

Objectifs

- Obtenir la certification visée.
- Accéder à un emploi dans le domaine de la construction paysagère.

Personnes concernées

- Salariés en démarche de reconversion professionnelle.
- Professionnels du secteur aménagement paysager souhaitant développer des compétences.
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Délais d'accès

Selon le résultat du positionnement.

Prérequis

L'entrée en formation CS CP est possible directement si le candidat est titulaire de l'un des diplômes suivants : BP AP, Bac Pro AP, Bac STAV, BTA , BTSA.

Le métier d'ouvrier hautement qualifié

Il mène à :

- Être responsable de l'organisation et de la préparation technique du chantier,
- Réaliser des travaux de piquetage, d'excavation, de déblais...
- Réaliser, en toute autonomie, depuis les fondations jusqu'aux finitions divers ouvrages
- Poser des clôtures, mettre en place des claustras, des pergolas, de petits abris en bois, PVC ou matériaux composites...

Avec cette formation vous pouvez devenir

Ouvrier paysagiste hautement qualifié, spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères.





Notre pédagogie

Modalités pédagogiques

Travaux pratiques sur la Roseraie des Vaseix, la cour intérieure des Vaseix,...

Formation en salle :

- Intervenants professionnels
- Conférences tenues par des grands noms du monde de paysage (Gilles CLEMENT, Hervé COVES, Claude PASQUET...)

Formation en extérieur :

- Visite de parcs paysagers remarquables dans la région.

Validation et évaluation

Système d'évaluation par UC.

Possibilité de Validation des Acquis Académiques en fonction des diplômes obtenus antérieurement.

Chaque Capacité intégralement obtenue donnera lieu à la délivrance d'un certificat de **bloc de compétences inscrit au RNCP.**

Contenu de la formation

Durée totale diplôme : 457h

MODULES

1	Opérationnaliser un projet de constructions paysagères	44 h
2	Conduite d'engins en sécurité	78 h
3	Construction d'une structure en élévation	98 h
4	Construction d'une infrastructure plâne	64 h
5	Construction d'un ouvrage de menuiserie paysagère	94 h
6	Construction d'un ouvrage sans liant	72 h
7	Sensibilisation aux problématiques des enjeux numériques et des valeurs citoyennes	7h

ALTERNANCE

12 semaines de stage

Informations pratiques

Tarifs et chiffres clés

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction, taux d'insertion et les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet :

www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

Frais pédagogiques, financement et rémunération

Il n'y a pas de frais pédagogiques.

Selon votre statut le coût de la formation peut être pris en charge par : le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le CPF, sur fonds propres... et une rémunération peut vous être attribuée.

Une équipe spécialisée vous accompagnera dans vos démarches.

Et après la formation ?

Une fois le CS CP validé, plusieurs options s'ouvrent aux candidats

→ Certificat de Spécialisation

BTS Aménagement Paysager

CS Jardinier de golf et Entretien des sols sportifs engazonnés

CS Taille et Soins des arbres

→ Stages techniques

Complément de formation proposé sous forme de stages techniques ouverts aux professionnels et titulaires d'un diplôme dans le domaine.

→ Licence Pro Aménagements Paysagers « Design des milieux anthropisés »

Pour les candidats ayant validé un diplôme de niveau III, la poursuite sur un diplôme de niveau II est possible.

Informations ? Conditions d'inscription ? Aide aux démarches ?

Contactez nos secrétaires pédagogiques :

05 55 48 44 30

cfppa.limoges@educagri.fr

Ou rendez-vous sur notre site internet :



Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.